

Les nouveaux aménagements du secteur Porte de Bâle inaugurés

Lancé mi-avril 2024, le réaménagement de la Porte de Bâle et des rues adjacentes est inauguré ce mercredi 11 juin 2025. Ces travaux ont été menés dans le cadre du programme de Développement des mobilités douces, qui prévoit la requalification de 3 km d'espaces publics dans toute la ville d'ici la fin de l'année.

Projet phare du mandat 2020/2026, le programme de Développement des mobilités douces (DMD) franchit une nouvelle étape avec l'inauguration des nouveaux aménagements du secteur Porte de Bâle. Lancé le 15 avril 2024 sur l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny et la rue des Bonnes-Gens, le chantier s'était poursuivi en juillet sur les rues de Bâle et Pasteur.

Ici, le projet consistait en la réduction du nombre de voies de circulation automobile au profit des mobilités douces et l'aménagement d'espaces verts pour déminéraliser le quartier et créer des îlots de fraîcheur.



La requalification complète des espaces publics raccrochant la Porte de Bâle au centre-ville répond ainsi aux différents objectifs du DMD :

- **Développer les mobilités** : création d'une piste cyclable bidirectionnelle continue depuis la rue Henner jusqu'au carrefour Pasteur / Passage centre, qui compose la partie Est de la ligne circulaire M0 du plan guide vélo ; repositionnement des arrêts de bus afin d'optimiser les correspondances ; implantation d'une station Vélocité en cœur de place ; élargissement des cheminements pour les piétons... le tout en maintenant la circulation en double-sens (circulation qui a aussi été maintenue pendant toute la durée des travaux) ;
- **Adapter la ville au changement climatique** : plantation de nombreux arbres ; infiltration des eaux de pluie dans le sol et dans les espaces végétalisés ;
- **Améliorer le cadre de vie** : installation de mobilier soigné et emploi de matériaux qualitatifs pour donner une ambiance apaisée à cet espace, en plus de la végétalisation et des surfaces généreuses données aux mobilités douces ;
- **Renforcer l'attractivité commerciale** : ouverture des espaces qui permettront aux commerces existants ou à venir de disposer de belles terrasses, qui deviendront des facteurs d'animation du secteur.

Au total, sur ce secteur, 15 000 m² d'espaces publics ont été réaménagés et 520 mètres de piste cyclable créés, avec l'installation d'une station Vélocité, en lien avec Mulhouse Alsace agglomération (m2A). 74 arbres ont également été plantés.

Les travaux ont été réalisés en maîtrise d'ouvrage par la direction Voirie de la Ville de Mulhouse et une équipe de maîtres d'œuvre composée du paysagiste-urbaniste Sortons du Bois, du bureau d'étude Egis villes et transports, d'Atelier Lumière pour l'éclairage et d'Intégral designers pour les aménagements cyclables. Les entreprises Pontiggia, Citeos, SPIE et IDverde ont également œuvré sur ce chantier.

Le montant des travaux de ce secteur est estimé à 3,8 millions d'euros HT sur les 12,2 millions d'euros HT investis pour la première phase du DMD. Cette première phase a été financée à hauteur de 6,22 millions d'euros par la Ville de Mulhouse et a obtenu plusieurs financements extérieurs :

- Agence nationale pour la rénovation urbaine (uniquement secteur Briand-Franklin) : 1,5 millions d'euros ;
- Agence de l'eau : 1,2 millions d'euros ;
- Etat, dans le cadre du Fonds vert : 1 million d'euros ;
- Région Grand Est : 970 000 €, dont 500 000 € au titre des aménagements urbains et 470 000 € au titre du cyclable (montants prévisionnels) ;
- m2A*, pour le Schéma directeur cyclable : 630 000 € ;
- m2A, dans le cadre du Fonds européen de développement régional (Feder) : 500 000 € (montant en cours d'instruction) ;
- Collectivité européenne d'Alsace (dans le cadre du Fonds d'attractivité Alsace) : 176 000 € (montant prévisionnel).

Contact presse

Alicia GACH

Tél. : 03 89 32 59 92

Port. : 06 16 32 33 41

alicia.gach@mulhouse.fr

 @Mulhouse_presse

 mulhouse.fr/fr/espace-presse/

*Autorité organisatrice des mobilités, m2A soutient - par sa politique de développement des mobilités douces - les actions de la Ville de Mulhouse dans le cadre de DMD, notamment via la convention de 2022. Celle-ci prévoit la participation de m2A à hauteur de 800 000 € pour un ensemble de projets, dont celui de l'aménagement des pistes cyclables de la rue des Bonnes-Gens et de la Porte de Bâle (prévisionnel de 10 % du budget dédié).

Le programme de développement des mobilités douces se poursuit également sur les autres secteurs de la ville. Le secteur Roosevelt sera inauguré vendredi 27 juin, tandis que les travaux continuent sur Briand-Franklin. Ces derniers s'achèveront d'ici la fin de l'année.

Contact presse

Alicia GACH

Tél. : 03 89 32 59 92

Port. : 06 16 32 33 41

alicia.gach@mulhouse.fr



@Mulhouse_presse



mulhouse.fr/fr/espace-presse/